

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 11 mai 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire
M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mme Lysiane STENGER, M. Jean LACHMANN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Amandine MARTIN donne pouvoir à Luc ADONETH
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN

Absents :

11. Affaires scolaires – CM Enfants – Jeunesse – Périscolaire et Petite Enfance

RAPPORTEUR : Mme Anne HEUBERGER

11.2. Recrutement 2 AVS en contrat aidé aux écoles maternelles

DELIBERATION D11052023/19

Mme HEUBERGER informe le Conseil que les dispositifs de contrat emploi compétences sont renouvelés auprès des prescripteurs sous couvert d'un programme de formation pour les salariés. Il est proposé ainsi de :

- RECRUTER ou RENOUELER la salariée en poste, occupant les fonctions d'agent de vie scolaire en Contrat Emploi Compétences pour l'Ecole Maternelle des Bains.

En cas de recrutement, le début de contrat serait le 1^{er} septembre 2023 pour une durée de 9 à 12 mois, selon les conditions du contrat emploi compétences, à raison de 28 à 30 heures par semaine, en horaires annuels lissés.

En cas de renouvellement, la date serait le 29 août 2023, pour une durée de 6 à 12 mois, selon les conditions du contrat emploi compétences, à raison de 28 à 30 heures par semaine, en horaires annuels lissés.

- RECRUTER un agent occupant les fonctions d'agent de vie scolaire en Contrat Emploi Compétences pour l'Ecole Maternelle du Hahnenberg, à partir du 1^{er} septembre 2023 pour une durée de 9 à 12 mois selon les conditions du contrat emploi compétences, à raison de 28 à 30 heures par semaine.

Les prescripteurs peuvent parfois proposer des immersions en milieu professionnel avant toute signature de contrat, décalant ainsi la date de début de contrat.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de recruter deux agents de vie scolaire en contrats emploi compétences à partir du 1^{er} septembre 2023 ou du 29 août 2023 en cas de renouvellement.

FIXE la durée de service à 28 à 30 heures par semaine, rémunérés au smic en vigueur,

ACCEPTE la participation financière de l'Etat,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 16 mai 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Denis WACHBAR
Le secrétaire de séance,

The block contains two handwritten signatures. On the left, a signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE CHATENOIS' at the top and 'Bas-Rhin' at the bottom. To the right of the stamp, there is a large, stylized signature in blue ink.